

Lycée Maritime Ciboure
Avenue Eugène Corre
BP 316
64503 CIBOURE Cedex
Tél. : 05 59 47 34 01

ACTE D'ENGAGEMENT (prendre modèle ATTRI1)

Objet :

Achat de matériels pédagogiques :

Lot 1 : Modèle d'installation frigorifique avec simulation de pannes

Lot 2 : Modèle d'installation d'air conditionné

Marché public

N° 01-12-2016

Procédure de passation :

Marché à procédure adaptée selon l'article 28 du code des marchés publics

1 PERSONNE PUBLIQUE CONTRACTANTE

Lycée Maritime de Ciboure

Avenue Eugène Corre
BP 316

64503 CIBOURE Cedex

Tél. : 05 59 47 34 01

Fax : 05 59 47 38 01

Courriel : lpm-ciboure@developpement-durable.gouv.fr

Ordonnateur : Monsieur LE DIRECTEUR de l'établissement

Comptable public assignataire des paiements : Madame L'AGENT COMPTABLE de l'établissement

2 OBJET DU MARCHÉ

Achat de matériels pédagogiques :

Lot 1 : Modèle d'installation frigorifique avec simulation de pannes :

Le modèle d'installation frigorifique avec simulation de pannes devra servir aussi bien pour la formation initiale (Bac pro électromécanicien marine) que pour la formation continue (formation 750 KW).

Lot 2 : Modèle d'installation d'air conditionné :

Le modèle d'installation d'air conditionné devra servir aussi bien pour la formation initiale (Bac pro électromécanicien marine) que pour la formation continue (formation 750 KW).

Chaque candidat pourra présenter une offre pour les 2 lots mais séparément ou seulement pour l'un des 2 lots.

Les caractéristiques sont détaillées au CCTP.

3 DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les pièces constitutives du présent marché sont les suivantes :

Pièces particulières :

- ^ L'acte d'engagement et ses éventuelles annexes
- ^ Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- ^ Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- ^ La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)
- ^ La description technique et tout document remis par le fournisseur à l'appui de son offre.

Pièces générales

. Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics sur procédure adaptée.

La signature du présent acte d'engagement vaut acceptation de tous les documents contractuels.

4 CONTRACTANT(S)

Je (Nous) soussigné(s),

M

- ¹ agissant en mon nom personnel et domicilié à :

- ² agissant au nom et pour le compte de la société:
ayant son siège social à :
numéro d'identité SIRET:
code APE:
inscrit au registre du commerce de:
sous le n°:

ET (en cas de co-traitance)

M

- agissant en mon nom personnel et domicilié à :

- agissant au nom et pour le compte de la société:
ayant son siège social à :
numéro d'identité SIRET:
code APE:
inscrit au registre du commerce de:
sous le n°:

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières (CCAP), et des documents qui y sont mentionnés;

- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 44 et 45 du Code des Marchés Publics,

M'ENGAGE (NOUS ENGAGEONS) sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée ne me (nous) lie toutefois que si son acceptation m'est (nous est) notifiée dans un délai de soixante jours (60) jours à compter de la date limite de remise des offres.

En cas de groupement

L'entreprise est le mandataire des entrepreneurs groupés solidaires ou conjoints.

1 dans le cas d'une entreprise individuelle

2 dans le cas d'une société

5 PRIX DU MARCHÉ

Les prestations sont rémunérées sur la base d'un prix global et forfaitaire de :

Lot 1 :

Prix en euros HT

TVA %

Prix en euros TTC

Lot 2 :

Prix en euros HT

TVA %

Prix en euros TTC

Lot 1 : Prix en euros HT et TTC en toutes lettres :

.....
.....

Lot 2 : Prix en euros HT et TTC en toutes lettres :

.....
.....

En cas de discordance des montants inscrits à l'acte d'engagement et ceux du cadre de décomposition globale et forfaitaire, les montants portés à l'acte d'engagement prévaudront.

Les prix sont fermes et définitifs.

6 DELAIS D'EXECUTION ET CONDITIONS DE LIVRAISON

Dès la signature du marché par le pouvoir adjudicateur et la réception du bon de commande, le délai maximum d'exécution est fixé à 16 semaines. Le matériel devra être livré, au Lycée Maritime, à Ciboure.

7 GARANTIES

Les conditions de garantie sont stipulées au paragraphe 8 du CCAP.

8 PAIEMENT

Le règlement des sommes dues au titulaire s'effectuera de la façon suivante :

Un acompte de 30 % sera versé sous 15 jours, date de commande. Le prestataire enverra la facture.

Paiement du solde (après déduction de la retenue de garantie) à réception de facture dans un délai de 30 jours par mandat administratif, après livraison, installation, mise en service du matériel et formation des enseignants.

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit :

titulaire du compte :

établissement :

agence :

adresse :

code banque :

code guichet :

n° du compte :

clé RIB :

coordonnées IBAN :

coordonnées BIC :

Joindre un RIB

9 SIGNATURE DU CONTRACTANT ET NOTIFICATION

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des Marchés Publics.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

fait en un seul original, à, le / / 201

signature du candidat (porter la mention manuscrite "lu et approuvé") :

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE BENEFICIAIRE

est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,

à, le / / 201

signature du représentant habilité

DATE D'EFFET DU MARCHE

reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé

le / / 201

par le titulaire destinataire.